

- Bassin versant littoral de la Ria d'Etel (Morbihan) -

Candidature à l'appel à projets

Pour un développement équilibré des territoires littoraux

Par une Gestion Intégrée des Zones Côtières

Le cadre d'action :

La rivière d'Etel est une ria de 2 200 hectares, située sur la Côte Sud de la Bretagne. Elle représente un linéaire côtier de 125 km et son bassin versant s'étend sur 35 470 ha et 18 communes. Dix communes, riches d'une population d'environ 24 000 habitants, sont directement riveraines de la Ria.

Les collectivités du bassin sont écartelées entre deux Pays, deux SCOTs et trois Communautés de Communes, ce qui engendre quelques difficultés mais constitue également toute l'originalité de ce territoire, considéré trop souvent encore comme une frontière entre Pays de Lorient et Pays d'Auray. Or, il représente l'un des derniers territoires maritimes encore préservés de tout le littoral Sud de la Bretagne.

Sur le bassin cohabitent étroitement une agriculture active (élevage laitier et polyculture principalement) et une activité ostréicole développée (51 exploitants, 694 concessions, 425 ha de parcs, 3 000 tonnes/an). Quant aux eaux, leur qualité est bonne. Par ailleurs, la nature des fonds marins présente une exceptionnelle richesse ainsi que les multiples marais littoraux de fond de ria, dont l'importance est fondamentale pour la flore et la faune. Enfin, la façade océanique est constituée d'un large cordon dunaire, objet actuellement d'une Opération Grand Site conduite avec l'aide des services de l'Etat. L'ensemble du territoire se trouve ainsi dans un équilibre fragile, qu'il est nécessaire de préserver.

Etat de la situation en terme d'aménagement :

Le bassin versant littoral de la Ria d'Etel possède des caractéristiques physiques et démographiques qui le rendent particulier :

√ C'est un territoire complexe géographiquement, présentant 3 secteurs environnementaux complémentaires : une façade maritime dunaire et une passe mobile particulière (barre d'Etel) avec des activités maraîchères en arrière - un espace intermédiaire, où s'interpénètrent terre et mer, dévolu notamment aux activités conchylicoles et agricoles (polyculture) - et un fond de ria essentiellement rural, avec une agriculture plus intensive.

√ Il est confronté à des pressions multiples : pression touristique estivale, pression urbaine permanente issue des deux agglomérations voisines de Lorient et Auray-Vannes. Cela se traduit par une forte pression foncière et une urbanisation périphérique et diffuse pouvant déstabiliser ses équilibres écologiques, sociaux et économiques.

Face à ces enjeux, les agriculteurs et conchyliculteurs se sont associés pour mettre en place en 2001 un projet innovant de Contrat Territorial d'Exploitation Collectif agricole /conchylicole (CTE). Ce dernier s'intégrait dans une démarche globale de préservation de l'ensemble du bassin versant littoral de la Ria, initiée depuis 1995 par les professionnels.

Depuis, cette opération est partagée par l'ensemble des acteurs locaux (communes concernées, structures professionnelles, associations et administrations) et soutenue par le Conseil Régional de

Bretagne, le Conseil Général du Morbihan et l'Agence de l'eau. Elle s'est traduite par la mise en œuvre d'une démarche participative innovante.

Objectifs de la démarche :

Par cette démarche, il s'agit :

√ de préserver la qualité de l'eau

√ de conforter les activités économiques, notamment primaires

√ de favoriser le dialogue entre les acteurs du milieu rural et du milieu maritime

Afin de prendre en compte l'ensemble des problématiques territoriales, la démarche participative pourrait être élargie aux secteurs sociaux, écologiques et paysagers, pour le moment encore préservés. L'idée serait alors de développer le réflexe participatif au niveau de l'ensemble des actions, afin que les acteurs et populations portent un projet global pour leur territoire.

Dans un souci de cohérence, une coordination entre les différentes structures administratives concernées pourrait s'avérer nécessaire pour mieux prendre en compte l'unité physique et socio-économique de la Ria d'Etel.

Porteur du projet :

Le porteur de projet administratif est la Communauté de Communes de la Ria d'Etel, qui travaille en étroite collaboration avec les autres collectivités locales et structures concernées par le projet.

Autres partenariats envisageables :

Une coopération plus étroite avec les deux structures de Pays présentes sur le territoire de la Ria d'Etel pourrait se révéler utile afin de mieux coordonner les actions des uns et des autres. Le porteur de projet peut par ailleurs compter sur les Services de l'Etat (DDE, DIREN, IFREMER, etc.), qui ont déjà entamé un certain nombre d'études sur le territoire et pris en charge des opérations particulières : plan de mouillages de la Ria, Opération Grand Site, etc.

Compte tenu de l'originalité du projet et de l'aspect vital que revêt cette expérimentation pour protéger et valoriser cet espace particulier et encore bien préservé, nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à cette candidature.

Rémy GUILLEVIC,
Président de la Communauté de Communes
de la Ria d'Etel